DENEIGE EXPRESS

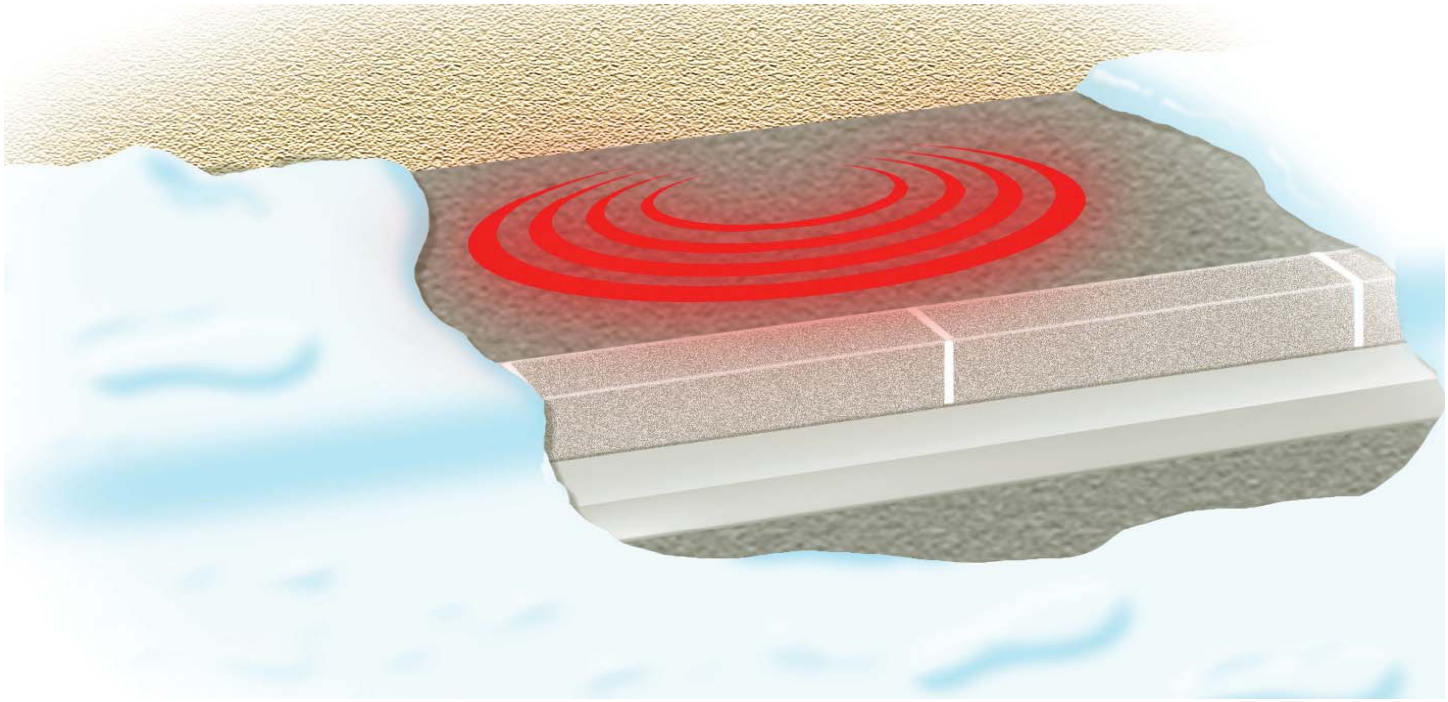

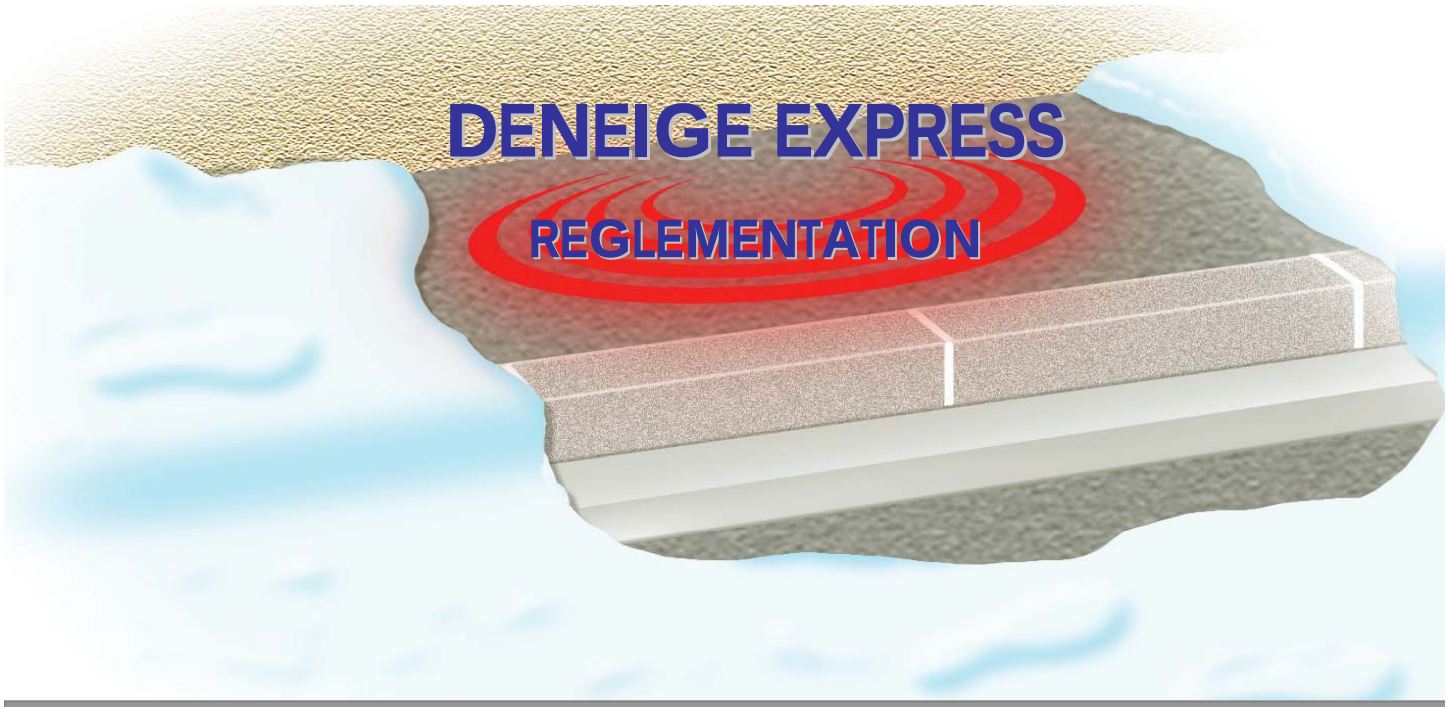

- *D'après l'arrêté Inter-préfectoral 3.04 du 27 octobre 1937, les riverains des voies publiques sont tenus de dégager leur trottoir dans les plus brefs délais, après le début de la chute de neige ou après formation de verglas.*

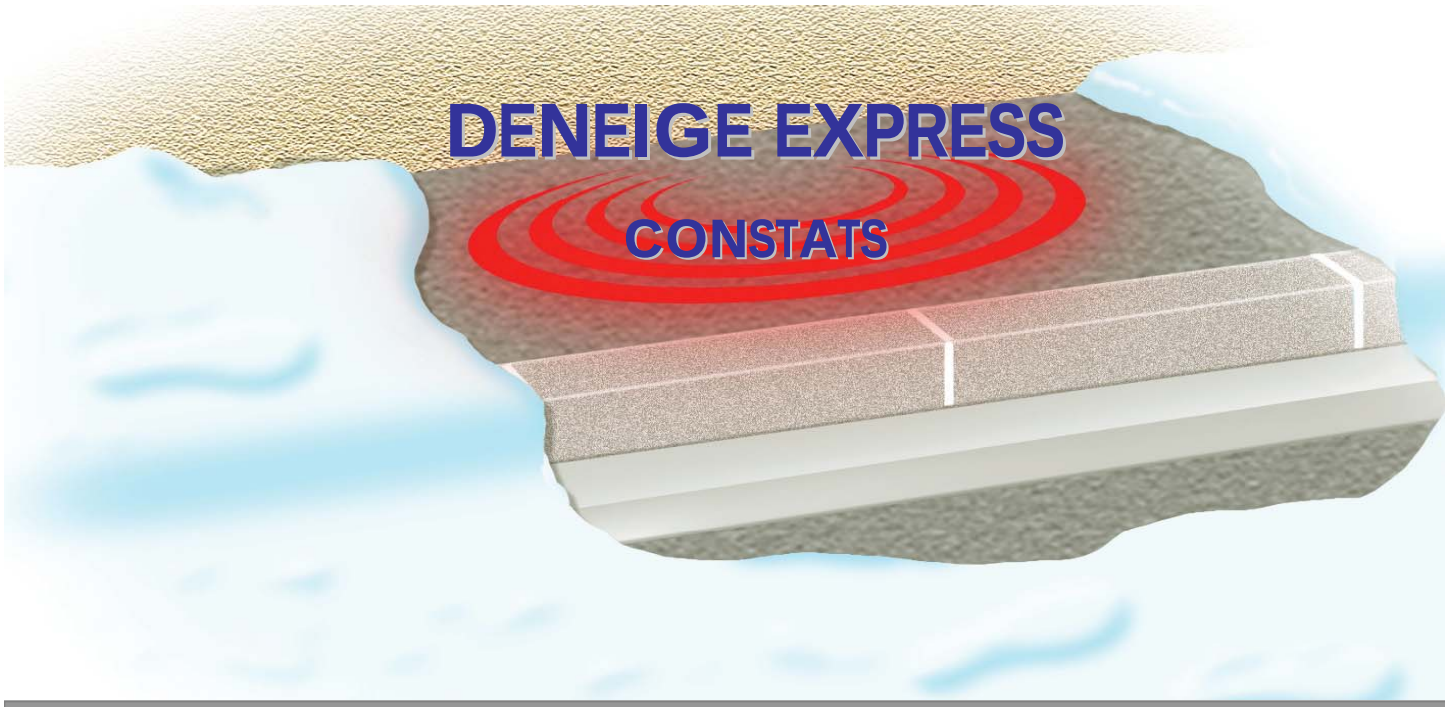

- *Pendant la période hivernale, les accès sont très facilement enneigés.*
- *La présence de neige et de verglas entraîne de l'insécurité.*
- *Solution existante pour éliminer la glace = le sel → effet corrosif.*
- *La glace ne disparaît pas entièrement avec le sel et cas de rechute celui-ci n'a pas d'action préventive*

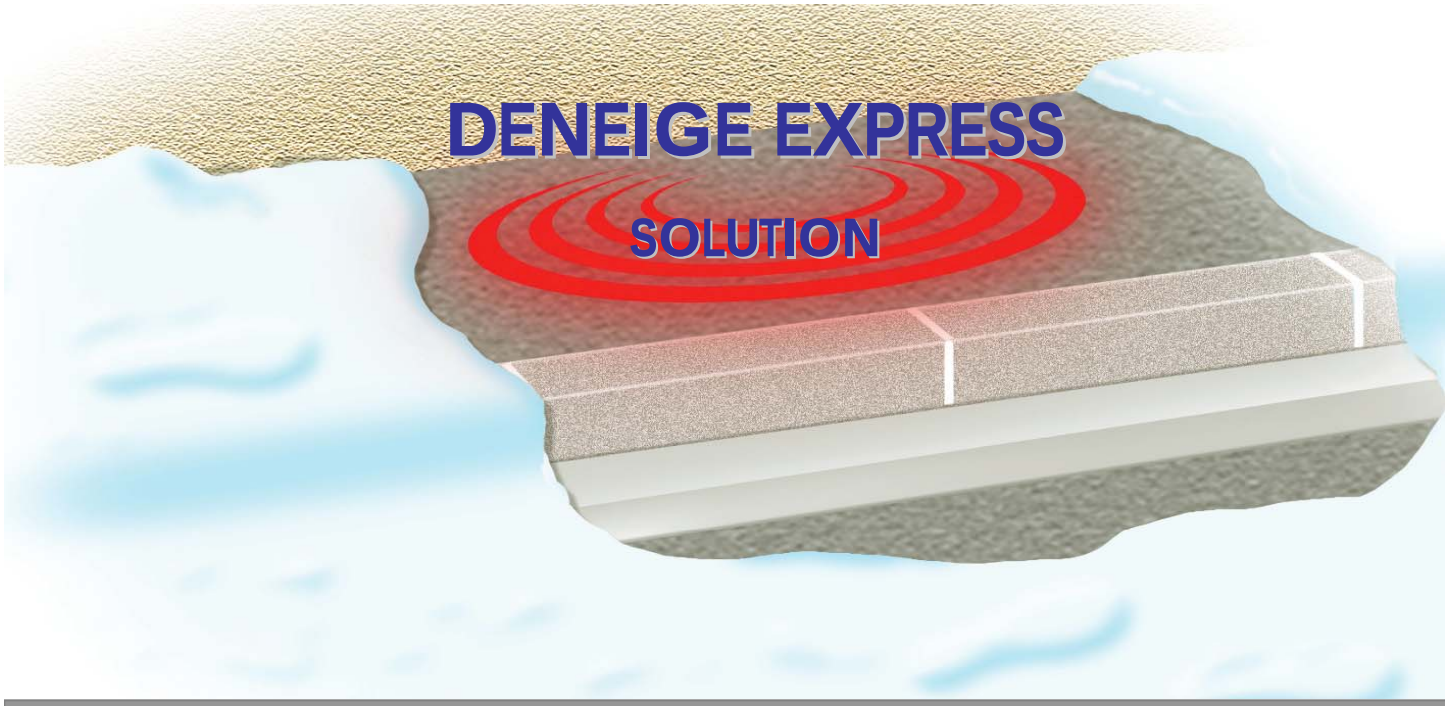

La solution efficace :

DENEIGE EXPRESS !

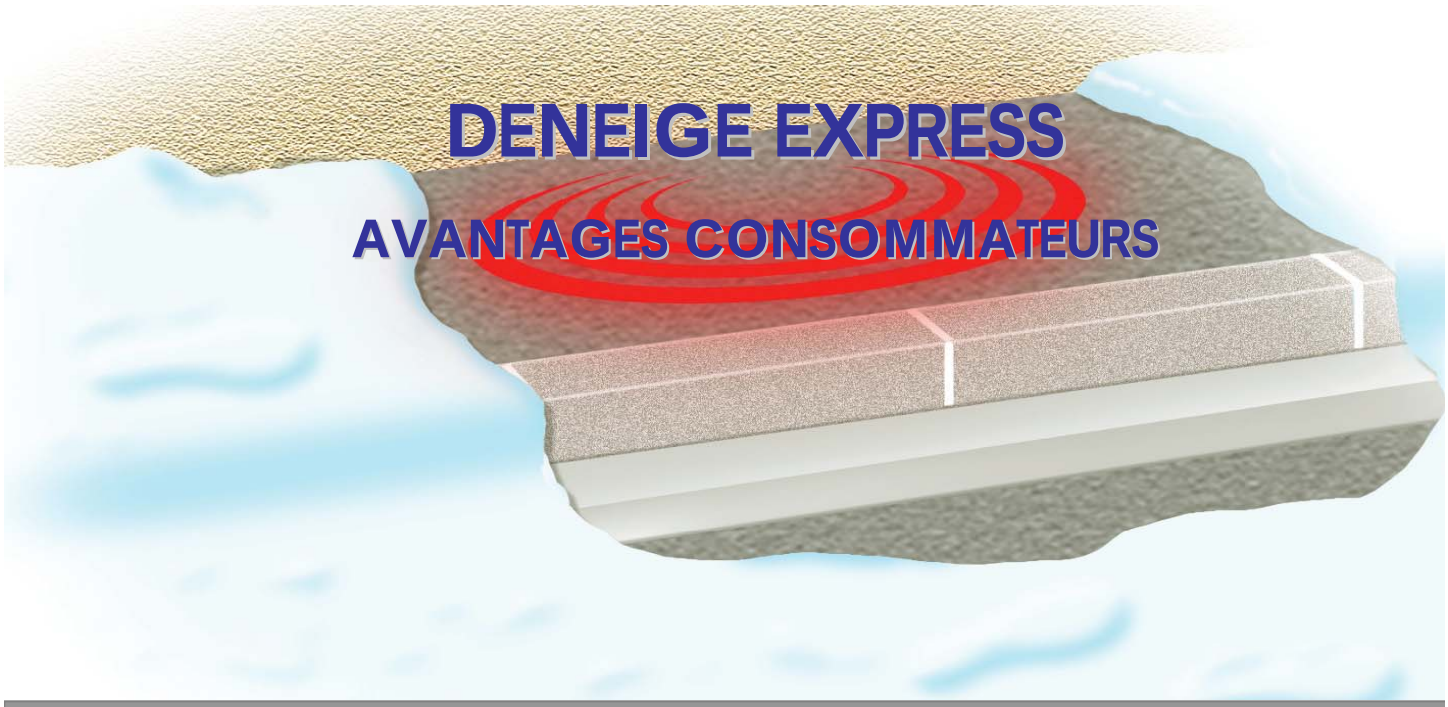

DENEIGE EXPRESS

AVANTAGES CONSOMMATEURS

- **Action rapide : DENEIGE EXPRESS dégage très vite tous les accès.**
- **Efficace : il fait totalement disparaître la neige et le verglas de façon instantanée.**
- **Très grande rémanence : il reste actif même lorsqu'il neige et empêche la formation de verglas.**
- **Non corrosif (pour tous types de sols et de surfaces).**
- **Contribue à la sécurité des personnes (élimine la neige, la glace, le verglas).**
- **Respecte l'environnement : pas de rejets nocifs ou corrosifs, dosage maîtrisé pour une grande efficacité.**

DENEIGE EXPRESS

- Ultra rapide : DENEIGE EXPRESS se dissout en dégageant de la chaleur qui accélère la fusion de la neige et de la glace.
- *Efficace* : très grande efficacité élaboré par nos laboratoires jusqu'à -40 °C.
- *Actif jusqu'à 4 jours* : formation d'une saumure qui colle à la surface traitée pendant 4 jours selon la rigueur des intempéries.
- *Sans agressivité pour l'environnement*.

MODE D'EMPLOI

- Balayer avant d'effectuer le traitement pour éviter le gaspillage.
- Répartir DENEIGE EXPRESS le plus uniformément possible sur la surface à traiter à l'aide d'une pelle.
- Dose à utiliser pour 10 m^2 de surface :
  - de verglas : 200 g
  - de neige : 400 g
  - de glace: 800 g
  - de neige tassée : 800 g
- Refermer l'emballage après chaque utilisation.
- Laisser agir.
- La couche de neige et de verglas se décolle rapidement du sol.
- Dégager le sol d'un coup de balai ou de pelle.

REFERENCE

Code : 11840001

Gencod : 366129118400/7

CONSEIL DE PROS

Dès les premiers flocons de neige, protéger Tous les accès pour éviter la formation de neige et de glace.

Précautions d'emploi :

Xi-Irritant

- Ce produit est irritant pour les yeux.
- Conserver dans son récipient d'origine, à l'abri du soleil et hors de la portée des enfants.
- Éviter le contact avec la peau et les yeux.
- Ne pas respirer les poussières.
- Porter des gants.
- Enlever immédiatement tout vêtement éclaboussé ou souillé.
- En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment à l'eau claire pendant 15 minutes et contacter un spécialiste.

DISTRIMAR

679, avenue du Dr. Lefebvre – 06272 VILLENEUVE LOUBET CEDEX

www.distrimar.fr

Service consommateurs N°Azur 0 810 400 402

V1 – 12/2006

- Aspect : Paillettes
- Densité à 20 °C : environ 0.8
- Matière active : 77%
- Température d’action de protection : -40 °C
- Température après 5 min d’un mélange 80% eau, 20% produit : 30 °C
- Couleur : blanche
- Biodégradable
- Fonte exothermique 302 kj
- Résidus : non

- Accès d'immeubles,
- Parkings,
- Plans inclinés,
- Allées de parcs et jardins,
- Cours,
- Trottoirs,
- Pas de portes,…